

Le berger du paradis

Autor(en): **Bouchard, Joseph**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **4 (1901)**

Heft 180

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-285422>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

suite. Le Prince céda et Schöneau partit. Il est passé à Delémont le 11 juin. Il n'est pas entré en ville, mais il a passé par dessus le couvent des Capucins.

Le même jour, veille de la Pentecôte, une troupe de cinquante à soixante étrangers sont allés à Saignelégier, pour prendre le grand baillif M. de Kempf. Ils se le traînaient déjà hors de la châtellenie. Une des servantes, en voulant le défendre, a reçu un coup de sabre sur le bras. L'alarme s'étant répandue dans le village, les paysans ont chassé cette troupe jusque près de Goumois.

Partout dans notre pays, on double les gardes de nuit comme de jour, si ce n'est dans la Vallée. On dirait que nous n'avons rien à craindre. On n'a dans la Vallée ni poudre ni plomb, au moins bien peu. A St Ursanne, on a distribué de la poudre et du plomb aux bourgeois, et douze gardes sont commandés de jour et le double pour la nuit.

Reprenons notre assemblée des Etats. Les dix-huit premiers jours, on avait toute espérance, suivant que le faisaient espérer les dispositions que le Prince avait manifestées, aussi bien que l'ordre du clergé et celui de la noblesse qu'on a imprimé; mais maintenant les affaires ne vont plus rien que vaille.

Par exemple, le grief sur les abus de la chasse, qui est le cri général, et dont on avait fait espérer le redressement mais point du tout. Les grand chanoines n'en veulent pas entendre parler. Lorsque Rais a vu qu'il n'y avait pas d'apparence que le Prince voulait accorder les réformes sur l'article de la chasse dans la Principauté, il nous a écrit de dresser notre requête.

C'est Moreau qui l'a dictée; elle contenait environ trois feuilles de papier. Nous les députés de la Bourgeoisie étions présents, quand on l'a faite, et nous avons, avec le Magistrat, député Joseph Métille pour les porter à Porrentruy, pour conjointement avec nos deux députés aux Etats, le présenter au Prince; ce qu'ils ont fait. Mais le Prince n'a pas donné bonne espérance, malgré les promesses qu'il a toujours faites, disant qu'il aurait toutes les considérations pour la ville; que lui-même plaiderait pour elle, enfin mille autres belles paroles; que Delémont s'était toujours bien comporté; qu'il leur en témoignerait sa satisfaction etc... Les belles paroles ne coûtent rien.

Suivant toute apparence, cette assemblée n'aboutira à rien de bon, qu'à faire des frais. On passe à chaque député deux gros écus par jour, et les troupes autrichiennes, qui sont à Porren-

truy, coûtent 200 livres par mois, seulement pour le pain et les légumes que le Prince leur donne, et il a fait proposer par son commissaire à l'assemblée qu'il prétendait que les Etats devraient fournir à cette dépense, vu que c'était pour le bien et la sécurité du public qu'il les avait fait venir.

Il est dû aux Etats ce qui suit :
L'Ajoie doit par obligations 3,000 livres :
Le grand Chapitre d'Arlesheim 2,000 livres, qu'il avait empruntées pendant la régence, après la mort du Prince Simon Nicolas :

Une autre de 12,500 livres que doit Gobel suffragant et évêque de Lydda, actuellement évêque à Paris, premier évêque de France.

(A suivre.)

LE BERGER DU PARADIS

(Suite et fin.)

En effet, le café fumait dans les tasses et le tabac dans les pipes, lorsque, sur le seuil de la salle où devisaient gaîment les deux chasseurs, un gamin se montra et se retira aussitôt, craignant sans doute d'être importun.

« Le voilà ton petit berger ! s'écria Frédéric, en étant loin de supposer qu'il avait dit vrai. Tiens, tu lui as fait peur, il se sauve. »

Benjamin, habitué aux plaisanteries de son ami, ne prit garde à cette dernière réflexion. Il se leva de son siège, appela l'enfant et, lorsque celui-ci eut pénétré dans la salle, il lui offrit de boire un peu de café.

Avant d'accepter, le gamin, d'un coup d'œil demanda à la fermière qui ne parut pas s'y opposer. Certain alors de ne pas être grondé, il prit place résolument à côté des chasseurs.

A ce moment, facilitant ainsi la conversation, la fermière se retira.

« Alors c'est toi le berger du Paradis ? dit Frédéric à l'enfant, tout en tirant de sa pipe d'énormes bouffées.

— Oui, Monsieur, c'est moi.

— Tu as dû rencontrer quelquefois saint Pierre ?

mains qui tremblent, et ces larmes dans tes yeux ? Mais, parle donc ! tu sais bien je suis prêt à tout pour te consoler ou te faire plaisir. Reprends donc possession de toi-même. Quand une chère fille s'adresse à l'affection de son père, n'est-elle pas sûre d'avance d'être entendue favorablement ?

Les paroles mouraient sur les lèvres d'Alba. Après un grand effort, elle balbutia pourtant.

— Mon père, je vais vous faire de la peine, et j'en suis si affligée moi-même. Je vous demande en grâce de ne pas m'en vouloir. Ne soyez pas trop sévère; ne me traitez pas trop durement, car je vous aime tendrement, et j'ai fait l'impossible pour vous obéir. Oui, j'ai cru qu'en appelant à l'aide tout mon courage, je pourrais devenir la vicomtesse de Romeure. Mais, tout à coup, mon père, j'ai pris cette pensée de mariage en trop grande aversion.

Subitement, il devint froid et sombre, et durement, il interrogea :

— Comme vous saint Hubert, Monsieur.

— Sais-tu que c'est joli d'être berger au Paradis, riposta le méridional, riant malgré lui.

— Si vous voulez prendre ma place, Monsieur, répliqua le gamin, je prendrai la vôtre.

Frédéric, pour le coup, resta stupéfait de tant d'à-propos.

« A la bonne heure ! petiot, prononça Benjamin en frappant sur l'épaule du berger. Rive-lui son clou à celui-là. Il avait l'air de se moquer de toi, sans même t'avoir rencontré une seule fois auparavant. Nous autres, au moins, nous sommes de vieilles connaissances.

— De vieilles connaissances, comment cela ? questionna Frédéric. Je ne comprends pas. »

Enhardi par son succès et fier de l'approbation de Benjamin, le berger se chargea de répondre à l'interrogation.

« J'ai en effet, dit-il, rencontré Monsieur ce matin même, sur le bord de la route qui conduit à la Valluse. Il avait l'air d'attendre quelqu'un. Nous avons causé un peu tous les deux. Il m'a demandé mon nom. Je lui ai répondu que je m'appelais Henri Chevrier. Et comme il n'était pas familier avec le pays, c'est moi qui lui ai montré où se trouvaient le domaine de l'Enfer et celui du Paradis.

— Il n'y a point qu'à Perpignan, tu le vois insinua adroitement Benjamin, qu'on est dégourdi et difficile à coller. Voilà un gamin qui te le démontre préremptoirement. Et maintenant va donc me répéter que quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Berrichon feront toujours cent bêtes ! »

Le méridional devenait de plus en plus embarrassé. Afin de remonter dans l'estime du berger, il eut recours à un artifice.

« Eh bien ! tu me plais, toi, petit, lui cria-t-il. J'ai des propriétés dans le Sud de la France, où paissent des milliers de brebis. Voudrais-tu m'y suivre ? Après les vacances avec moi.

— Grand merci, Monsieur, répondit l'enfant. Le Sud de la France, c'est la France tout de même. Quand je serai plus grand, dans une dizaine d'années, c'est plus loin, bien plus loin que je veux aller.

— Tu aimerais donc les voyages.

— Oui, beaucoup, Monsieur, et les fusils aussi.

— Que veux-tu dire ?

Alba gardait le silence. Elle ne savait comment formuler l'odieuse mensonge que, par une grâce de la Providence, il lui avait été donné de découvrir à temps. Car son père aussi l'avait trompée.

Irritée de son silence, le Levantin s'emporta :

— Eh parle donc ! Es-tu devenue muette ? Que signifie ce caprice ?

Elle dit lentement :

— Mon père, je sais tout ce que je vous dois de respect et d'amour. Je ne voudrais pas vous irriter. Mais à quoi bon revenir sur un parti définitivement pris. Que mon mariage soit rompu, voilà ce que je veux. Personne ne peut me contraindre à devenir la femme d'un homme que je méprise depuis hier. Je suis désespérée de vous affliger, mon père, mais si l'on me traîne à la mairie, devant l'officier municipal, je dirai : non ! Si l'on me traîne à l'église, devant le prêtre, je dirai : non !

(La suite prochainement.)

— Les fusils aussi ? Alors tu te feras militaire, je le devine ?

— Justement, Monsieur. Mon service terminé, je rengagerai. C'est convenu avec ma mère. Car je n'ai pas connu mon père. Les Prussiens l'ont tué en 70. Je porterai comme lui l'uniforme du soldat français. Je verrai en réalité ces forêts vierges qui sont décrites dans les livres de classe. Et quand je reviendrai des colonies... »

Au même instant, la fermière rentra, et la conversation prit une tournure insignifiante. L'heure s'avancant, les deux chasseurs se levèrent de table, payèrent généreusement leur repas frugal qui leur avait cependant paru exquis et, prenant congé du petit berger, ils recommencèrent à arpenter l'interminable étendue des guérets et des chaumes, sous les rayons d'un soleil de plomb.

II

Longtemps après, acceptant avec plaisir une invitation de l'ami commun dont ils avaient déjà été les hôtes, Frédéric et Benjamin se trouvaient à la Valluse, à l'époque de la chasse.

L'un et l'autre, ils avaient vieilli et changé d'aspect.

Benjamin, notaire en Sologne, au lieu d'une légère moustache soigneusement retroussée, portaient maintenant toute sa barbe. Frédéric, avocat à Perpignan, son pays natal, lui qui, jadis, n'aurait pas consenti pour bien cher à s'affranchir de son impériale, avait à présent le menton et les lèvres rasées de près, et laissait seulement flotter, le long de ses joues, des favoris à rendre jaloux un chef de cuisine ou un huissier de ministère.

Naturellement, de fréquentes excursions, avec le fusil sur l'épaule et le carnier sur le dos, permirent à Frédéric, demeuré excellent tireur, une victoire facile et bruyante, qu'il célébrait par de multiples calembours.

Certain jour, le hasard et peut-être aussi un désir les y poussant, les deux amis, sans que cette fois-ci Frédéric eût à subir les reproches mérités de son compagnon, oublièrent de regagner à temps la Valluse et décidèrent d'aller commander, de même qu'autrefois, une omelette de douze œufs et quelques bouteilles de vin clair et au domaine du *Paradis*.

Ce n'était plus la fermière d'antan. Quant au « petit berger », dont les chasseurs s'enquirent de suite, personne ne s'en souvenait. Il avait eu certes déjà de très nombreux successeurs. On changeait de pâtre presque tous les ans.

Malgré l'excellent accueil qu'ils avaient reçu, les deux amis avaient mangé ce médiocre appétit, et le vin gris pétillant dans les verres ne leur avait communiqué aucune effluve de gaieté.

Ce fut d'un pas nonchalant et d'un air morose qu'ils reprirent leur marche à travers champs momentanément abandonnée. Et, en dépit des perdreaux, des canepetière et des lièvres, qui remplissaient leurs gibecières, le soir, en rentrant à la Valluse, Frédéric et Benjamin semblaient soucieux pour de bon.

Ils s'engageaient dans une des rues étroites de leur bourgade de villégiature lorsque, non loin d'eux, le son d'un orgue de Barbarie accompagnant une voix d'homme captiva subitement leur attention.

« On se dirait dans les faubourgs de Paris », fit remarquer Benjamin.

Frédéric ne répondit pas. Doué d'une vue excessivement perçante, il cherchait, sans savoir pourquoi, à distinguer les traits de l'homme qui jouait de l'orgue et, tout en même temps, chantait une romance. Un instant il s'arrêta, laissant aller devant lui son compagnon.

Le joueur d'orgue avait une jambe de bois et portait sur sa poitrine le ruban de la médaille militaire.

« Il faut que je donne quelque chose à ce pauvre diable, murmura le méridional en glissant la main dans son gousset. Le malheureux garçon ! Il a l'air tout jeune. »

Soudain cette exclamation : « C'est lui, tonnerre de sort ! » jaillit du gosier de Frédéric, qui appela aussitôt son ami et lui signa de revenir.

« Que me veux-tu donc ? demanda Benjamin.

— Suis-moi.

— Enfin, que me veux-tu ?

— Suis-moi toujours.

— Quelle idée as-tu maintenant.

— Regarde bien ce joueur d'orgue.

— Et ! parbleu, je l'ai assez vu ton joueur d'orgue. C'est pour cela que tu m'as fait retourner sur mes pas ?

— Oui, c'est pour cela, Benjamin, et tu vas me remercier, j'en suis sûr.

— Tu me prépares assurément quelque farce.

— Non, Benjamin, je n'ai pas envie de rire, tu peux encore me croire... Comment ! la ressemblance ne t'a pas encore frappé ? Mais le pauvre jeune homme à la jambe de bois n'est autre que ton petit berger !

— C'est vrai ! » répondit en blémissant Benjamin, auquel la ressemblance évidente n'échappait plus.

Les deux chasseurs s'approchèrent du joueur d'orgue.

Le premier, Frédéric parla :

« Henri Chevrier, n'est-ce pas ? dit-il, secoué d'émotion, tandis qu'une larme de pitié mouillait sa paupière. Je ne me trompe point ? »

L'orgue devint muet. Le chanteur se tut et fixa ses yeux inquiets et méfiants sur le visage des deux chasseurs.

« Je ne vous connais pas, Messieurs, pronça-t-il.

Fouillez dans votre mémoire, mon ami, répliqua Frédéric. Il n'est pas possible que vous nous ayez complètement oubliés. Remontez à dix ans, quinze ans, je ne sais plus... »

Bientôt l'expression des yeux du joueur d'orgue s'adoucit. Le souvenir ne s'était pas fait longtemps attendre. Malgré la disparition de l'impériale de Frédéric et la barbe opulente de Benjamin, l'ancien petit berger du *Paradis* avait reconnu les chasseurs qui avaient autrefois déjeuné à sa ferme et auxquels il avait communiqué ses intentions de devenir soldat un jour. Avec un sourire que voilait un fond de tristesse, en ces termes il s'exprima :

« Hélas ! oui Messieurs, je suis bien Henri Chevrier, le pâtre espiègle en compagnie duquel vous avez bavardé, il y a du temps déjà, à la ferme du *Paradis*. Depuis, j'ai mis mon dessein à exécution. Je suis allé aux colonies. J'ai vu de mes propres yeux ces forêts vierges vers lesquelles me poussaient mes désirs d'enfant. Et maintenant me voici. J'en suis revenu avec une jambe de moins et un bout de bois arrondi à sa place. Et de ville en ville, de bourgade en bourgade, je pousse devant moi cette orgue de Barbarie, en chantant des chan-

sons où la France est glorifiée, pour attirer sur moi l'attention et la pitié des passants. Je suis seul au monde aujourd'hui. Ma mère, en apprenant qu'un éclat d'obus m'avait coupé la jambe, est morte de chagrin. Pour récompense, on m'a donné une petite pension et décoré de la médaille. Mais il fallait vivre, et l'argent que je touchais n'y suffisait pas. C'est pourquoi, Messieurs, vous me trouvez transformé en joueur d'orgue. Et mon occupation n'a rien de déshonorant, après tout ! »

Les deux amis, sincèrement attendris, serrèrent avec effusion la main du pauvre médaillé. Ils lui firent chacun une large aumône qu'il accepta en répondant :

« Merci, Messieurs, merci de tout mon cœur. Bonne santé et au revoir. Je vous quitte. On a remarqué que je parle depuis un moment avec vous. Il ne faut pas qu'on sache qui je suis. La misère et la souffrance doivent venir de loin pour être entendues. Aussi je compte sur votre entière discrétion. Lorsque je repasserai à la Valluse, on ne me donnerait plus un centime, on ne m'achèterait plus une seule chanson, si on savait que le joueur d'orgue à la jambe de bois n'est autre que le petit berger du *Paradis*. »

JOSEPH BOUCHARD.

L'acétylène en Province

Voici une nouvelle ville éclairée par le gaz acétylène, la ville de Senonches. Si nous en croyons nos divers correspondants, il y aurait présentement 160 municipalités qui seraient disposées à adopter cet éclairage. C'est dire la faveur qu'obtient partout le nouveau gaz, et ce chiffre est éloquent par lui-même. Comme nous le disions dans un de nos précédents articles, il est des administrateurs intelligents qui regardent d'un bon œil les progrès de notre industrie. Pour n'en citer qu'un, de ce nombre c'est le sous-préfet de Dreux, qui venu pour l'inauguration de l'éclairage de la ville de Senonches, a vu aux succès de l'acétylène, appelé à rendre, a-t-il dit, d'immenses services aux villes de petite et moyenne importance qui auraient recours à ses services.

Espérons que de nouveaux noms s'ajouteront à celui du M. Lasserre qui nous est si particulièrement ami.

P. RODEY.

Etat civil

PORRENTRU

Mois de Mai 1901.

Naissances.

Du 1^{er} Girardin, Laure-Marie-Louise, fille de Julien, facteur, du Bémont et de Marie-Marthe, née Adam. — Du 1^{er} Burger Marie-Rose, fille de Théophile, fabricant d'horlogerie de Röchenz et de Mathilde née Grenouillet. — Du 3. Willem Eugène-Frédéric-Joseph, fils de Eugène, mécanicien, d'Epaouvillers et de Elise, née Büttkofer. — Du 10. Albietz Marie-Jeanne, fille de